

# FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2014

## INTERNE

Profil n°14

Intitulé du poste : <b>Professeur des ENSA - HCA</b> Groupe de disciplines : <b>Histoire et Cultures Architecturales (HCA)</b> Discipline : <b>Histoire des cultures, des arts et des techniques (HCAT)</b>	Catégorie statutaire : <b>A</b> Corps : <b>Professeurs des ENSA (MAEA)</b>
---	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : ***Enseignement supérieur - Recherche***

Emploi(s) Type : ***Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B***

### **Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

**École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette**  
144, avenue de Flandre  
75019 Paris

### **Missions et activités principales :**

**Groupe de disciplines : Histoire et Cultures Architecturales (HCA)**  
**Disciplines : Histoire des cultures, des arts et des techniques (HCAT)**

#### **Charges pédagogiques :**

L'enseignant devra intervenir à la fois en cycle « Licence » et en cycle « Master », dans des cours magistraux (totalité ou partie d'une promotion) et dans des enseignements plus spécialisés.

En licence, il devra assurer l'un des cours magistraux semestriels en seconde année.

En master, il devra assurer l'un des cours magistraux semestriels. Il participera activement à l'animation du séminaire « Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti » et à l'encadrement des mémoires ainsi qu'à la mise en place de ses optionnels dont il complétera l'offre pédagogique.

#### **Charges scientifiques :**

L'enseignant devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et activités scientifiques d'un laboratoire ou d'une équipe existant dans l'école et, dans ce cadre, éventuellement ceux d'un réseau scientifique thématique dont l'école est porteuse. Il contribuera aux activités du Département Recherche et jouera un rôle important en faveur de l'intensification des relations entre enseignement et recherche.

Il devra encadrer des doctorants.

#### **Autres Tâches :**

Il participera activement à la vie de l'école, afin de contribuer à son évolution dans une période de transformation importante. Également, il devra assumer les charges de tout titulaire : suivi des stages, suivi des rapports de licence, participation aux jurys, s, expertises, évaluations et instances de l'école.

## **Environnement professionnel :**

### Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé ne soit pas seulement professionnel mais vraiment supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et l'existence de structures de recherche et de formations post-2<sup>e</sup> cycle Master (doctorat en architecture, DSA, DPEA). C'est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2292 inscrits en 2012 –2013.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ;

2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;

3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;

4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;

5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;

6/ il propose une progressivité dans le 1<sup>er</sup> cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2<sup>e</sup> cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;

7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1<sup>er</sup> cycle Licence et 2<sup>e</sup> cycle Master ;

8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

### Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architectures, Milieux et Paysages (AMP – UMR LAVUE 7218) ;

- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;

- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;

- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;

- l'équipe Modélisation de l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (UMR MAACC-MAP 3495) ;

- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP)(UMR – AUSSER 3329).

### Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

L'histoire de l'architecture, de la ville et du paysage en tant que discipline occupe à l'ENSAPLV une place marquée dans l'enseignement de l'architecture. Chaque année du cycle « Licence » est ponctuée par des cours semestriels développés suivant un schéma progressif. Plusieurs enseignements en histoire sont associés aux divers séminaires de Master de l'école et à des enseignements optionnels. Enfin la mise en place d'un doctorat en architecture s'appuie sur le travail de recherche mené au sein de l'école.

***Liaisons hiérarchiques :*** direction de l'école

***Liaisons fonctionnelles :*** direction des études